

# NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble



Page **5**

L'école Gabriel Chobelet fête ses 50 ans

N°12  
JUIN  
2009



## Budget et rigueur



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Le 30 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget de l'année, acte essentiel dans la mesure où il détermine les moyens mis en œuvre pour assurer un bon fonctionnement de la collectivité et réaliser les investissements nécessaires pour améliorer votre cadre de vie.

Ce budget, objet du dossier de ce magazine, se caractérise par un maintien des taux d'imposition et une maîtrise du taux d'endettement, deux éléments clés qui n'ont cependant pas convaincu l'opposition municipale qui s'est abstenue pour le maintien des taux (souhaitait-elle une augmentation des impôts ?) et a voté contre le budget.

Fin avril, le centre de vie pour personnes âgées « Les Jardins du Gô » a ouvert ses portes. Cet ensemble a belle allure et offrira à ses résidents, j'en suis convaincu, un cadre de vie et des services totalement adaptés à leurs besoins.

Je souhaite la bienvenue aux résidents, ainsi qu'à Nicole Viscaro, la directrice, et à toute son équipe.

Je profite de cet éditorial pour remercier Roselyne Juliot, adjointe aux affaires sociales, qui a su insuffler l'énergie nécessaire pour faire démarrer ce projet il y a déjà 6 ans et dynamiser le groupe de pilotage. Celui-ci a travaillé bénévolement avec beaucoup d'intérêt et de conviction, aidé par le directeur du centre communal d'action sociale, Hervé Raverdy, pierre angulaire d'un travail sérieux et efficace. Un grand merci à tous.

Dans quelques jours, avec l'arrivée des vacances scolaires, les jeunes nieulais, inscrits au centre de loisirs municipal, découvriront leur nouveau site d'activités aménagé dans les locaux vacants de l'école maternelle. Ils pourront ainsi profiter des équipements de l'espace Michel Crépeau, tout proche.

Le bâtiment qui abritait le centre de loisirs, rue Léonce Vieljeux, deviendra, dès la rentrée de septembre, la nouvelle maison des associations.

Et à l'automne, c'est la brigade de gendarmerie qui ouvrira ses portes. Notre commune disposera alors d'un service public supplémentaire.

D'ici là, bon été à tous, et profitez des nombreuses manifestations associatives et municipales qui rythmeront cette période estivale.

*Avec mes meilleurs sentiments*

Henri Lambert  
Maire de Nieul-sur-Mer

## Racines

Nieul-sur-Gô

« heureux qui co  
notre village... »

C'est un trou de verdure où coule...  
un ruisseau.

**S**i vous empruntez la route du Payaud, vous remarquerez, sur votre droite avant de franchir la départementale 105, au sud du Fief d'Angleterre, une étrange construction en forme d'obus, le puits de la Role qui, depuis 1860, a la réputation de ne jamais tarir. C'est à proximité que notre ruisseau communal prend sa source.

Ici le Gô (autrefois nommé Raoul aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) n'est encore qu'un fossé humide qui serpente entre les cultures de céréales en direction de l'abbaye de Sermaize avant de traverser de jolies prairies où pâturent des chevaux et de partir en direction du centre-bourg.

Comme il avait pris la fâcheuse habitude, lors de précipitations importantes d'inonder le village notamment au niveau de la rue Beauregard ou de la rue des Mottes, un bassin de rétention (le bassin des Franchises) a donc été construit à son entrée dans Nieul-sur-Mer afin de réguler ses crues. C'est donc sagement qu'il va pouvoir longer



Le Gô se déverse dans le marais de l'Ouille, ici en crue.



## omme le Gô traverse

l'arrière de notre nouveau centre de vie pour personnes âgées «Les Jardins du Gô», avant d'alimenter successivement l'ancienne propriété de Léonce Vieljeux, le parc de la Mairie et une série de jardins potagers verdoyants, traversant ainsi d'est en ouest tout le village de Nieul-sur-Mer.

Après avoir longé la rue des Mottes, il débouche au niveau du terrain de tir à l'arc pour poursuivre son cours en direction de la station d'épuration. Il est alors bordé d'une part par des prairies entourées de frênes têtards, et d'autre part par de belles roselières, des saules et plusieurs peupliers trembles au feuillage gris brillant.

Sur ses berges, aurez-vous peut-être la chance de rencontrer la belle couleuvre verte et jaune. Mais plus sûrement trouverez-vous le ragondin, ce gros rongeur dont les galeries fragilisent les berges, la fauvette et la mésange dont les chants ravissent l'oreille et toute une flore si fragile et si belle.



Le puits de la Role, c'est à proximité de cette étrange construction en forme d'obus, que notre ruisseau communal prend sa source.

Puis quittant la « ville », le Gô va ensuite se déverser dans le marais de l'Ouaille, où il croise une autre faune et une autre flore, et, de marais en marais, après avoir drainé la zone ostréicole de Lauzières, ses eaux rejoignent l'Océan par le chenal du Plomb, pour un autre voyage... ♦

### Le temps du Tout-au-Gô

Au début du siècle dernier, les habitants rouissaient le chanvre dans les eaux du Gô afin d'en utiliser les fibres pour la confection de cordages ou de textiles. Les murs des maisons riveraines présentent de nombreuses pierres apparentes qui pour certaines laissent penser à l'existence d'éviers à l'intérieur des habitats. Le Gô servait donc à évacuer une partie des eaux usées.



Un évier



Le pont à Nieul-sur-Mer

**2** **Éditorial**  
Budget et rigueur

**3** **Racines**  
« Heureux qui comme le Gô traverse notre village... »

**4-5** **Démocratie**  
L'école Gabriel Chobelet fête ses 50 ans  
Exposition et réunion  
« PLU » blique

**6** **Dossier**  
Budget 2009 :  
une certaine envergure malgré la crise

**8** **Environnement**  
La gestion de notre eau au quotidien

**9** **Solidarité**  
Prévention canicule  
Association Symphonie 17

**10** **Passionné(e)s**  
Fête du port du Plomb

**11** **Pratique**

**12** **Calendrier**



**Mairie de Nieul-sur-Mer**  
Service Communication  
BP 13 - 17137 Nieul-sur-Mer  
Tél. 05 46 37 40 10

mairie@nieul-sur-mer.fr  
www.nieul-sur-mer.fr  
Directeur de la publication :  
Henri Lambert

Rédactrice en chef  
et secrétaire de rédaction :  
Nancy Henry

Maquette : RC2C

Photo de couverture : J+M

Photos : Service Communication

Impression : Imprimerie Rochelaise

Imprimé sur du papier certifié 100 %  
PEFC, issu de la gestion durable des  
forêts.



Tirage 2 800 exemplaires  
Dépôt 2<sup>e</sup> trimestre 2009

En couverture  
de gauche à droite :  
Thibaud ESTEVE (CE2) -  
Eléa TRIQUART (CM1) - Elise  
VUE (CE1) - accroupis :  
Nicolas RAUCH (CM2) - Paul  
PANNETIER (CP)



## Anniversaire

# L'école Gabriel Chobelet fête ses 50 ans

### Les vacances d'été au centre de loisirs de Nieul-sur-Mer

## Vive les vacances

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les grandes vacances du vendredi 3 juillet au mercredi 2 septembre 2009 inclus. L'objectif de la commune, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales 17, est de favoriser l'accès aux loisirs pour tous, à des tarifs adaptés. Des activités stimulant la tête et les jambes garantissent la sécurité, la convivialité et l'épanouissement des enfants.

Une grande variété d'activités est proposée aux enfants, selon leur âge (et la météo !):

- ⇒ Jeux, pique-nique et découverte de l'environnement ;
- ⇒ Visite d'un musée ou d'une exposition ;
- ⇒ Spectacles ;
- ⇒ Activités manuelles ;
- ⇒ Arts plastiques ;
- ⇒ Initiation à des activités sportives ;
- ⇒ Activités culinaires...

Rien n'est trop beau pour nos enfants, la preuve :

- des nouveaux locaux adaptés
- une équipe professionnelle à leur service : bien-être et plaisir assurés.
- un encadrement optimal : un adulte pour huit enfants pour les 3/6 ans et un adulte pour douze pour les 6/14 ans.

Quant aux préadolescents de 12 à 14 ans, des sorties thématiques sont programmées durant l'été. ♦

Renseignements et inscriptions en mairie 05 46 37 40 10

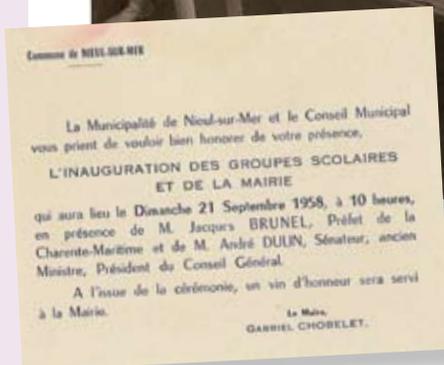
## Passeport Loisirs Jeunes un été sans pause

Mis en place pour les 12/18 ans depuis 2004, le Passeport Loisirs Jeunes propose un panel d'activités culturelles et sportives pendant deux mois.

Inscriptions CDIJ  
2 rue des Gentilshommes à La Rochelle  
Tél. 05 46 41 22 62



Le CM2 en 1962...



Nous étions en 1958 et notre village inaugurait « son groupe scolaire »...

Pour fêter dignement le cinquantième anniversaire de notre école, les enseignants, les animateurs, le personnel municipal, les élèves et les parents d'élèves préparent avec enthousiasme une manifestation qui rassemblera l'ensemble des partenaires à la fin du mois de juin. Sans oublier, en septembre, une exposition qui se déroulera dans le hall de la mairie et permettra aux « grands » de retrouver avec joie et nostalgie les photos de classe, les objets et le mobilier de l'école de leur enfance, et aux plus jeunes de découvrir une classe d'« autrefois ». ♦



Le CM2 en 1965...

## L'école est fermée, vive l'école !

### Partir pour grandir un peu

L'ensemble des élèves de l'école Chobelet est parti du 16 au 20 mars sur l'Île d'Oléron accompagné de leurs enseignants, de deux animateurs municipaux et de huit bénévoles. Une bonne manière de conjuguer l'éducatif et le ludique, l'école « scolaire » et l'école de la vie, pour apprendre aux enfants à vivre ensemble, à s'ouvrir sur leur environnement et s'épanouir, pour découvrir et se sensibiliser à la

faune et à la flore du littoral. Pour mener à bien ce projet, les associations de parents d'élèves se sont mobilisées afin de récolter des fonds permettant à tous les enfants de participer à ce projet collectif.

La commune de Nieul-sur Mer consacre, chaque année, un budget important aux projets pédagogiques des enseignants dans les trois écoles de la ville. ♦





## Exposition et réunion « PLU »blique

Deuxième étape dans le processus de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Nieul-sur-Mer

Une deuxième exposition visant à présenter la dernière étape du processus de révision de notre PLU sera présentée au public, tout d'abord en mairie du 15 au 26 juin puis lors d'une réunion publique qui se déroulera à l'Espace Michel Crépeau. L'exposition sera suivie d'une nouvelle réunion de concertation publique qui donnera notamment lieu à un débat concernant le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce projet précise les orientations d'aménagement de la commune pour les quinze prochaines années autour d'axes forts tels que l'utilisation économe et équilibrée des espaces, la maîtrise des déplacements ou encore la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale de l'habitat. ♦



Jean-Marc Sornin,  
Adjoint délégué  
à l'urbanisme  
commente la  
réunion

dernière minute :  
réunion reportée  
après l'été

### Les séances du conseil municipal sont publiques

Le conseil municipal se réunit chaque mois (hors période estivale) le 3<sup>e</sup> mercredi à 20 heures 30 en mairie. Les prochaines séances sont donc programmées les mercredis 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2009. ♦

### 25 bus par jour 6 jours sur 7

La communauté d'agglomération de La Rochelle améliore considérablement l'offre du service des transports urbains. A compter du 3 juillet, il sera possible de se rendre à La Rochelle et d'en revenir toutes les demi-heures, du lundi au samedi entre 7 heures et 20 heures. Les horaires sont consultables en mairie.



© Fred Lelain

### L'option du SCOT

## Le devenir de notre paysage



Le 12 mars 2009, lors de la réunion sur le Schéma de COhérence territoriale (SCOT), le Conseil de développement a approuvé par 21 voix sur 24 le scénario baptisé numéro 1 qui « à défaut d'être le plus vertueux, (...) semble le plus crédible ». Ce scénario fait le choix de la densification, autrement dit d'une intensification moyenne du développement urbain regroupé à 60% sur le centre de l'agglomération (La Rochelle, Aytré, Lagord, Périgny et Puilboreau) et 40% dans le reste de l'agglomération. Ce choix est motivé par la nécessité d'une croissance raisonnée et équilibrée pour le bien-être de tous et dans le respect de la démarche de développement durable.

## Le mot de l'opposition

Lors du Conseil Municipal du 30 mars 2009, Monsieur le Maire de NIEUL-SUR-MER était très heureux... En effet, tout allait pour le mieux dans sa bonne cité de NIEUL... Le budget venait d'être exposé par le Directeur général des Services, à son habitude clair, sérieux et professionnel, et Monsieur le Maire était vraiment satisfait de cela, voulant prouver que sa politique était la meilleure.

Il était tellement heureux qu'il s'étonnât même que l'opposition ne votât pas un si bon budget... Comment cette opposition, qui avait l'honneur de siéger à la même table que lui, ne pouvait-elle ne pas être enthousiasmée par une si belle politique ?...

Car si l'on étudie de plus près ce budget, il est loin d'être parfait :

Bien sûr, les taux d'imposition restent stables

Bien sûr le virement pour l'investissement est plus important cette année

Bien sûr les charges à caractère général sont strictement encadrées

Mais pour obtenir cela qu'observe-t-on ?

Un nouvel emprunt cette année d'un montant de 500 000 euros ; est-ce bien judicieux lorsque l'on voit la situation bancaire nationale et internationale ?

Une recette exceptionnelle en 2008 : le bail du terrain de la Gendarmerie d'un montant de 325 000 euros qui a permis un report plus important mais qui ne se répètera pas..

Des charges de personnel continuant à représenter 55 % des dépenses de fonctionnement, et imposant des contrats d'assurance de plus en plus onéreux.

Les choix d'investissement sont également critiquables et nous voulons souligner le coût programmé du parking de la Salle Polyvalente : 220 000 € ;

à comparer au budget-voirie de l'année : 109 000 € soit la moitié

ou au budget-trottoir de l'année 251 000 € donc à peine supérieur

Un bel écran pour le prestige de « notre très chère » Salle Polyvalente ...

Il existe donc bien de gros nuages dans le ciel bleu de Monsieur le Maire de Nieul sur Mer, et les 4 élus de l'Opposition, forts du soutien de leur électeurat, ne se priveront pas de le souligner...

« Il n'est pas d'éloge flatteur sans la liberté de blâmer ... »

Les élus de l'opposition -  
JM. Dauchez, P. Durieux,  
S. Régnier, F. Taveau -



▶ LE BUDGET 2009

# Une certaine envergure malgré la crise

Les recettes stagnent, les dépenses sont en inflation... comment rééquilibrer notre budget ? Voilà la problématique que doit résoudre le Conseil municipal. Hors de question d'augmenter l'imposition des Nieulais aussi, grâce à des finances saines, l'équilibre passera par une gestion encore plus rigoureuse, une diminution de l'endettement et un investissement dans des travaux d'intérêt général.

Cette année, encore plus que par le passé, la construction du budget communal a nécessité une réflexion approfondie car la conjoncture nationale est loin d'être favorable.

Les dotations de l'Etat stagnent, tout comme les concours externes tel celui de la caisse d'allocations familiales, alors que les frais de fonctionnement subissent, de plein fouet, une inflation dont le chiffre officiel paraît bien éloigné de la réalité.

Face à cette situation, il eut été facile de solliciter une contribution plus importante des Nieulaises et des Nieulais en augmentant les impôts locaux.

Cette solution a été catégoriquement écartée par la majorité municipale car nombre de ménages sont confrontés à une perte de pouvoir d'achat et vont devoir supporter des charges supplémentaires comme la hausse de la fiscalité votée par le conseil général de notre département.

Fort heureusement, la situation financière de la commune est saine et, en y ajoutant une gestion rigoureuse, la commune va pouvoir, sans augmenter les taux d'imposition et en limitant l'endettement, investir dans des travaux d'intérêt général, ce qui permettra de conforter le principe de la participation des collectivités territoriales à la relance de l'économie.



▶ La fiscalité

Les taux d'imposition de l'année 2009 sont identiques à ceux de l'année 2008, à savoir :

- ⇒ Taxe d'habitation : 13,32 %
- ⇒ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,13 %
- ⇒ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 64,41 %

L'Etat ayant revalorisé les bases de calcul de 2,5 % pour les deux premières taxes et de 1,5 % pour la troisième, la somme payée par chaque contribuable sera légèrement modifiée. Ainsi, un foyer qui

s'est acquitté d'une taxe d'habitation communale de 300 € en 2008 paiera 307,50 € en 2009.

**Attention** : L'avis d'imposition que vous recevez à l'automne comprend l'impôt communal, l'impôt départemental et d'autres taxes qui ne reviennent pas à la commune. Une explication détaillée, avec représentation d'un avis, sera publiée dans le magazine du mois de décembre.

**taxe d'habitation communale**  
**2008 : 300 €**  
**2009 : 307,5 €**



▶ **L'endettement**

La commune de Nieul-sur-Mer est endettée normalement et dispose même d'une marge de manœuvre.

Le remboursement de la dette représente, cette année, 15,2 % des recettes réelles de fonctionnement alors que le ratio au-delà du quel une collectivité est

considérée comme endettée est de 20 %.

Cette année, la commune a prévu de réaliser un emprunt de 500 000 €, ce qui portera le taux d'endettement en 2010 au maximum à 16 % compte tenu des emprunts qui arrivent à échéance.

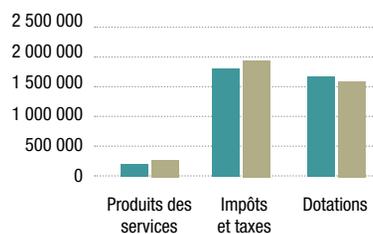
▶ **Une section de fonctionnement maîtrisée**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont évaluées à 3 556 500 € (+ 3 % par rapport à 2008), alors que les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 3.863.510 € (+ 2 % par rapport à 2008).

En incluant le résultat de l'année passée, la commune dégage une épargne pour financer les investissements de 655 200 €, montant en augmentation de 16 % par rapport à 2008.

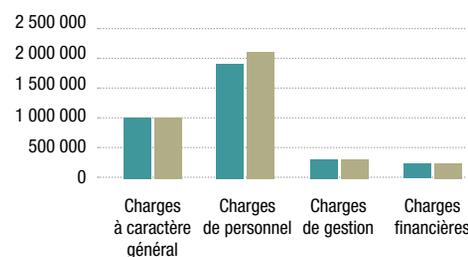
**Dépenses réelles de fonctionnement : 3 556 500 €**  
**Recettes réelles de fonctionnement : 3 863 510 €**

**Les principales recettes de fonctionnement**



La diminution des dotations est compensée par une hausse du produit fiscal sans augmentation des taux

**Les principales dépenses de fonctionnement**

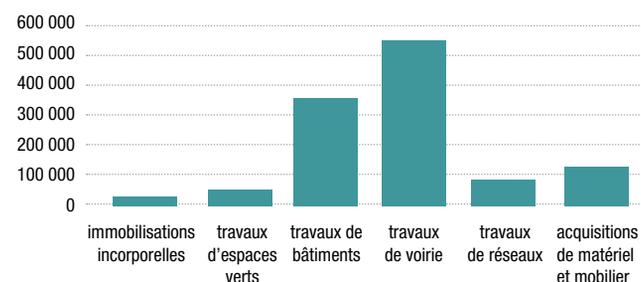


Les charges à caractère général concernent les dépenses courantes (achats, fournitures, entretien...)  
 Les charges de gestion comprennent les subventions, participations à des organismes divers, indemnités  
 Les charges financières concernent les intérêts des emprunts

L'augmentation des frais de personnel est due à une hausse des charges sociales et aux avancements de carrières et non à une augmentation des effectifs.

▶ **Les principaux investissements en 2009**

**Des investissements soutenus pour près de 1 200 000 € dont la moitié en travaux de voirie et de réseaux**



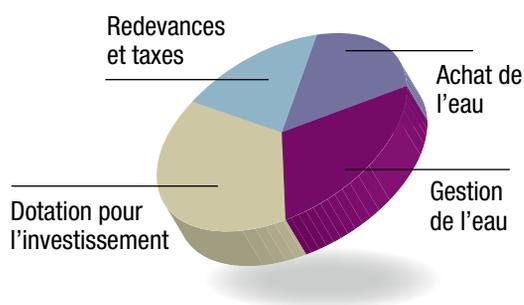
L'accent est mis cette année sur les travaux de voirie. Il est évident que cette orientation doit être maintenue dans les années à venir compte tenu de l'importance du réseau de voies et de trottoirs. Cela n'empêche pas la réalisation de travaux de préservation et d'amélioration du patrimoine bâti de la commune.




 Votre magazine est imprimé avec des encres végétales sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.
   


## La gestion de notre eau au quotidien

La commune de Nieul-sur-Mer adhère, avec 18 autres communes du Nord de la Charente-Maritime, à un syndicat d'adduction d'eau, le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau (SIAE) de la région Nord de La Rochelle. Ce syndicat assure la gestion de 600 kilomètres de réseau pour les 27 000 abonnés concernés (soit 50 000 habitants desservis). Le prix du mètre cube se répartit entre l'achat de l'eau au syndicat, le coût de la gestion de la distribution, la dotation pour investissement et les taxes et redevances diverses.



Les investissements réalisés par le syndicat départemental permettent de maintenir en bon état et de renforcer les réseaux de distribution de l'eau mais également d'assurer la distribution tant en quantité qu'en qualité.

### Quel mode de gestion de l'eau en 2010 ?

Le syndicat intercommunal a confié la distribution de l'eau à la SAUR. Le contrat de gérance arrive à échéance le 31 décembre 2009. Aussi, les communes concernées étudient actuellement le futur mode de gestion du réseau d'eau, soit une gestion confiée à une société privée après mise en concurrence (délégation de service public),

soit une régie autonome ou la gestion par le syndicat départemental. Chaque commune du syndicat est représentée auprès du Comité dans le cadre de cette réflexion. En tout état de cause le choix du mode de gestion sera voté au mois de septembre 2009. ♦



### D'où provient l'eau de Nieul-sur-Mer ?

L'eau de la commune provient en partie de la Vendée à partir du barrage de Mervent, de l'usine du syndicat départemental située près de Rochefort et de l'usine de la Communauté d'Agglomération de Saint-Savinien

Eau en bouteille	Eau du robinet
Coût moyen de l'eau de source : 0,15 € / litre	A Nieul-sur-Mer, l'eau coûte 0,0028€ / litre soit 68 fois moins cher
Eau transportée sur de longues distances (impact fort sur le réchauffement climatique)	Distribution par réseau d'eau produite localement (émission gaz à effet de serre limitée)
Déchets plastique très important (plus de 70% des bouteilles en plastique ne sont pas recyclables et 38% ne font pas l'objet de tri sélectif et finissent en décharge, incinérateur ou dans la nature)	Pas de déchet
Présence de micro-organisme et de substances chimiques issues du plastique (notamment de l'antimoine, métal lourd très toxique)	Nombreuses analyses (dont les résultats sont consultables en mairie) et possibilité d'utiliser les carafes filtrantes générant peu de déchet
Saviez vous qu'il faut cinq litres d'eau pour produire un litre d'eau en bouteille !	

### ► Un geste éco-citoyen

## limiter la pollution de l'eau, ça coule de source

Le désherbage chimique des abords de votre jardin et de votre maison tels que les cours, les terrasses, les entrées de garage et d'une manière générale toutes les surfaces imperméables ou peu perméables est source de pollution. Sur ces surfaces, les désherbants chimiques, comme le glyphosate contenu dans le round'up, sont entraînés dès la première pluie dans le réseau d'eau pluviale qui se déverse à son tour dans les ruisseaux et les rivières. La pollution de l'eau de ruissellement puis des ruisseaux atteint alors des niveaux très importants.

Il est possible d'empêcher l'installation des herbes spontanées dans les allées gravillonnées ou pavées en installant un film plastique perméable sous les gravillons. Sachez que l'eau bouillante est une solution vraiment efficace pour désherber les abords des maisons et les allées des jardins. Les plantes ne résistent pas à l'eau bouillante déversée à leur pied. C'est simple, facile, non polluant et très bon marché. Et si ce procédé de nos grands parents ne fait pas très moderne son efficacité est déconcertante : l'essayer c'est l'adopter ! ♦





Prévention

# Prévention canicule

## La solidarité est la meilleure arme contre l'isolement

Quand l'été est synonyme de grosses chaleurs, les personnes isolées, handicapées ou âgées sont plus vulnérables et leur santé peut rapidement être mise en danger dès lors que ces trois conditions sont réunies :

- >>> de fortes chaleurs diurnes
- >>> des nuits au cours desquelles les températures ne descendent pas ou pas assez
- >>> un épisode de chaleur qui dure plusieurs jours.

Si vous faites partie de cette catégorie de la population, vous pouvez bénéficier du dispositif « plan canicule » ; ce dispositif permet dans un premier temps de repérer les personnes à risques puis, en cas de déclenchement de l'alerte canicule par la préfecture, de veiller à ce que ces personnes bénéficient d'une attention particulière par le biais de visites ou d'appel téléphoniques.

Toutes les personnes souhaitant bénéficier du dispositif sont invitées à prendre contact avec le CCAS au **05 46 37 40 10**.



**Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le**

**15**

## Suivi de la qualité de l'air

Pour nombre d'entre nous le printemps, s'il marque le réveil de la nature et de sa flore, marque également le retour des pollens et des problèmes allergiques. Toutes les semaines des relevés de la qualité de l'air et des relevés polliniques sont effectués sur La Rochelle. Vous pouvez les consulter sur [www.rnsa.asso.fr](http://www.rnsa.asso.fr) ou sur [www.pollens.fr](http://www.pollens.fr)

Nouveaux Nieulais

# Un moment très nieul'ien

Le samedi 12 septembre 2009 aura lieu à 17h30 à l'Espace Michel Crépeau la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux nieulais. Henri LAMBERT, Maire de Nieul-sur-Mer et l'ensemble du conseil municipal, en présence des responsables des services municipaux se feront un plaisir de vous accueillir afin de faire plus ample connaissance.

Toutes les familles qui ont posé leur(s) valise(s) dans notre commune depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008 (et qui

n'ont pas participé à la réception de l'an passé) sont priés de s'inscrire en mairie avant le 3 septembre 2009, une invitation officielle sera adressée nominativement à chacun par retour de courrier.

Ce moment de convivialité sera l'occasion de mieux connaître la ville et ses services, de répondre à toutes vos questions, de rencontrer ses voisins et concitoyens et de découvrir le monde associatif de la commune puisque, cette année encore, le forum des associations se déroulera en même temps.

On vous l'avait bien dit que Nieul-sur-Mer est une ville qui rassemble !



Association Symphonie 17

# Une lutte orchestrée contre le cancer

**SYMPHONIE17 n'est pas une chorale mais une association créée en 2004 par deux femmes de cœur qui ont choisi d'aider leurs semblables avant, pendant et après un cancer du sein ou un cancer féminin.**

Par le biais de réunions d'informations et d'échanges organisées auprès des divers Points Relais établis sur la région Poitou-Charentes, de groupes de parole, de réunions thématiques (sophrologie, ateliers esthétiques...), de rencontres et de « pauses café » ou bien d'ateliers créatifs, l'association aide et soutient les femmes confrontées à cette maladie.

De nombreux projets sont en cours pour cette association dynamique qui a fait de son combat contre le cancer du sein un véritable engagement : la mise en place d'une formation à la voile pour neuf malades en partenariat avec l'association « les Belles et Rebelles », leur participation bien sûr à « Octobre rose » les 16 et 17 octobre prochain dans le cadre du mois international de sensibilisation au cancer du sein, ainsi qu'une foire aux guirlandes de Noël le 28 novembre. Et d'autres actions encore, à court et même à long terme !

Anne-Lise Monteragioni, fondatrice et présidente de l'association, orchestre sans répit avec les bénévoles et les adhérentes des actions parce que « occuper les mains, c'est occuper l'esprit »

Informations disponibles  
au 05 46 37 88 26 ou [symphonie17@orange.fr](mailto:symphonie17@orange.fr)  
[www.symphonie17.asso1901.com](http://www.symphonie17.asso1901.com)

Anne-Lise Monteragioni, présidente et des bénévoles





Fête du port du Plomb

# Fête de la mer et des citoyens

**DIMANCHE  
5 JUILLET**


Si la passerelle du port du Plomb est un trait d'union entre Nieul et l'Houmeau, la fête du port ne peut qu'alimenter et sceller l'amitié entre nos deux cités.

Le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) formé par les deux municipalités, œuvre encore et toujours pour préserver ce site magnifique et sensible, tant apprécié des promeneurs, des peintres, des acteurs de la vie du port, et de tous ceux que la nature fait encore rêver, de ces amoureux de calme et de vérité.

**En hommage à ce lieu si vivant, la troisième édition de la fête du port, vous invite à une journée tournée vers la mer**

Dès 10h et jusqu'à 19h, ouverture du site cette année avec un marché de la mer qui vous conviera à la découverte des produits liés à l'océan. En parallèle, un village associatif vous proposera différentes activités (ateliers de matelotage, exposition de peintures, et sur les métiers de la mer, jeux pour les enfants, travaux manuels sur le thème de la mer...). Des cerfs volants pour flirter avec le vent ; des vieux gréments pour renouer

avec la navigation d'antan ainsi que des chalutiers qui vous proposeront des sorties en mer. Différents partenaires du nautisme vous accompagneront tout au long de cette journée.

A 12h, un apéritif offert par les deux communes précèdera un repas qui vous sera concocté par les associations à un prix raisonnable, des tables et des chaises seront à votre disposition (chacun pourra composer son menu à sa façon).

Pour clôturer cette journée festive, nous recevrons «Les Binuchards». Qui mieux que ce groupe Saintongeais pour nous parler de notre terroir avec humour, fougue et poésie. Concert tonique par excellence, noyé dans les décibels de ce Rock Agricole.

**Ambiance assurée !**

Un programme détaillé présentant l'ensemble des animations vous sera adressé quelques jours avant la fête. ♦

## Puits et forages d'eau privés : nouvelle réglementation

Jusqu'à présent les particuliers qui utilisaient des systèmes privés de prélèvement de l'eau, tels que les puits ou les forages, n'avaient aucune obligation déclarative à faire. Cette situation a changé par la publication d'un décret du 2 juillet 2008 qui impose à ces personnes d'en avvertir officiellement la mairie et ce dès le 1er janvier 2009. Désormais si vous envisagez de bénéficier d'un système de prélèvement de l'eau personnel, vous devez le déclarer en mairie au moins un mois avant le début des travaux. Cette déclaration devra porter un certain nombre d'informations et notamment vos nom et adresse, la localisation de l'ouvrage et des principales caractéristiques, l'usage auquel l'eau est destiné. A la fin des travaux des formalités déclaratives seront également à réaliser. ♦



*Attention, si vous réalisez actuellement un ouvrage ou si vous en possédez un déjà achevé, vous devez le déclarer en mairie au plus tard le 31 décembre 2009.*

## Pandémie grippale, comment s'en protéger ?



Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique.



Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez.

Puis jetez votre mouchoir dans une poubelle et lavez-vous les mains.



En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le 15  
Pour toute information :  
0825 302 302



## Citoyenneté



Club informatique

### ▶ L'informatique par et pour tous



Le club informatique ne cesse, depuis sa création en mai 1986 à l'école du Fief Arnaud, de proposer des actions d'initiation ou de formation dans un esprit de convivialité, où chacun partage son savoir et ses questions dans l'intérêt et le plaisir de tous. Et ça marche... la preuve ? Le club totalise à ce jour plus d'un millier d'adhérents depuis sa création.

- >>> Deux groupes d'initiation (Matériels, Termes techniques, Système d'exploitation, Traitements de textes, Tableurs, Internet), le mardi soir de 20h30 à 22h30 et le mercredi après midi de 16h à 17h
- >>> Deux groupes perfectionnement (Traitements de textes, Tableurs), le lundi soir de 20h30 à 22h30 et le mercredi après midi de 14h à 16h
- >>> Un groupe d'initiation à la retouche de photos numériques et la réalisation de diaporama, un jeudi soir sur deux de 20h30 à 22h30.
- >>> Un groupe d'initiation aux montages vidéo sur ordinateurs (Techniques de prise de vue, acquisition et montage de vidéos numériques, un jeudi soir sur deux de 20h30 à 22h30.

Les inscriptions débutent lors de l'assemblée générale mi-septembre dans la limite des places disponibles. Les adhésions sont prises dans l'ordre des demandes, avec priorité aux Nieulaises et Nieulais le club étant subventionné uniquement par la commune de Nieul. Les «extérieurs» sont admis en fonction de la disponibilité. ♦



**Toute personne disponible, passionnée d'informatique et aimant partager ses connaissances est invitée à venir rejoindre le club informatique pour co-animer la formation générale.**

<http://rgerard37.perso.neuf.fr/>



### Très belle 101<sup>e</sup> année, Madame Sirouet !

100 ans. Que d'événements se sont produits entre le 9 février 1909 et ce 9 février 2009, que de souvenirs dont pourrait témoigner Madame Marie-Louise SIROUET, Nieulaise à présent résidente à la maison de retraite Les Tamaris à Aytré, aujourd'hui jeune centenaire. Dynamique et si jolie, l'esprit vif, notre alerte centenaire nous fait rêver, et découvrir que la vieillesse n'est pas forcément un naufrage. Puissiez-vous nous étonner encore longtemps chère Madame !

### Opération tranquillité vacances

## Partez tranquilles, la police nieulaise veille...

Pour partir en vacances l'esprit serein cet été, voici une bonne formule : **l'opération tranquillité vacances.**

Pour en bénéficier, la formule est simple :

- ⇒ 1 - Se rendre au local de la police municipale aux horaires d'ouverture au public (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 10h00 et de 14h00 à 14h45)
- ⇒ 2 - Apporter un justificatif de domicile
- ⇒ 3 - Compléter la fiche d'inscription
- ⇒ 4 - Confier vos clés à un voisin ou un proche
- ⇒ 5 - Partir en vacances tranquille ...

Ainsi sur simple déclaration de votre absence, les policiers municipaux effectuent, au cours de leurs patrouilles, une surveillance approfondie des résidences déclarées. ♦

Pour toute information, contacter la police municipale au 05.46.37.88.62



### Permanence des élus



**Le maire et ses adjoints** reçoivent en mairie sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone : **05 46 37 40 10** par courriel : [mairie@nieul-sur-mer.fr](mailto:mairie@nieul-sur-mer.fr) en indiquant l'objet de la demande.



**Le Conseiller général** Jack Dillenbourg  
Contact : **06 72 70 29 83**

### Numéros utiles

**Appel urgence européen** 112  
**Gendarmerie** 05 46 00 50 99  
**Pompiers** 18  
**SAMU** 15  
**Maison médicale de garde**  
05 46 27 55 20  
**Allo Enfance maltraitée** 119  
**Centre anti poisons** 05 56 96 40 80  
**Agence locale de prévention et de médiation sociale (alpms)** 05 46 41 32 32

#### Services mairie

**Mairie** 05 46 37 40 10  
**Police municipale** 05 46 37 88 62  
**Centre communal d'action sociale**  
05 46 37 40 10  
**Bibliothèque** 05 46 37 39 18

**Centre de loisirs** 05 46 37 90 99  
**Ecole maternelle F. Dolto**  
05 46 37 40 86  
**Ecole primaire G. Chobelet**  
05 46 37 41 85  
**Ecole primaire Fief Arnaud**  
05 46 37 93 97  
**Déchetterie** 05 46 37 00 82

#### CDA

**CDA service assainissement**  
05 46 30 35 35  
**CDA service ramassage ordures ménagères** 05 46 51 50 97

**SAUR (distribution eau potable)**  
05 46 44 29 11  
**Dépannage ERDF** 0810 333 017  
**Dépannage GRDF** 0810 433 017



JOURS DATES	HORAIRES	LIEU	NATURE	ORGANISATEUR
Mercredi <b>1<sup>er</sup> juillet</b>	20 h 30	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	<b>Réunion de concertation publique «Plan Local d'Urbanisme»</b>	Municipalité
du lundi <b>29 juin</b> au vendredi <b>3 juillet</b>	Horaires d'ouverture de la mairie	Hall de la mairie	<b>Exposition «Mon âme indienne»</b> - Guillaume WACRENIER et Laurence DUGAS-FERMON	Municipalité
Dimanche <b>5 juillet</b>	de 10 h à 20 h	Port du Plomb	<b>Fête du port du Plomb</b> avec les associations nieulaises et l'Houméesennes	Municipalité
Mardi <b>7 juillet</b>	21 h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	<b>Chorale du sud de l'Angleterre « Colchester Royal Grammar School »</b>	Municipalité
Mercredi <b>8 juillet</b>	de 14 h à 17 h	Bibliothèque municipale	<b>Atelier autour de la bande dessinée</b> (initialement prévu le 24 juin)	Municipalité
Lundi <b>13 juillet</b>	23 h	Parc municipal	<b>Feu d'artifice</b>	Municipalité
Lundi <b>13 juillet</b>	de 21 h à 1 h	Parc municipal	<b>Bal</b>	Comité des Fêtes
Mardi <b>14 juillet</b>	de 10 h 30 à 13 h	Lauzières	<b>Galette sous flamme</b>	Comité des Fêtes
Dimanche <b>19 juillet</b>	de 14 h à 1 h	Parc municipal	<b>Concours ouvert à tous</b>	Pétanque nieulaise
Mercredi <b>22 juillet</b>	21 h	Chapelle de Lauzières	<b>Concert de musique baroque</b>	Municipalité
Vendredi <b>24 juillet</b>	de 20 h 30 à 24 h	Espace Michel Crépeau	<b>Nuit des Etoiles : animations diverses et conférence</b>	Ciel d'Aunis
Vendredi <b>31 juillet</b>	de 18 h à 2 h	Parc municipal	<b>Concours officiel</b>	Pétanque Nieulaise
Samedi <b>1<sup>er</sup> août</b>	de 14 h à 21 h	Fief des Alouettes	<b>Ball Trap</b>	Ass. Communale de Chasse
Dimanche <b>2 août</b>	De 14h à 21 h	Fief des Alouettes	<b>Ball Trap</b>	Ass. Communale de Chasse
Samedi <b>8 août</b>	Départ 7 h Retour 17 h	Port du Plomb	<b>Sortie pêche en mer Pesée du poisson et remise des trophées</b>	Utilisateurs du port du Plomb et du Chenal du Gô
Samedi <b>22 août</b>	14 h-1 h	Parc municipal	<b>Concours ouvert à tous</b>	Pétanque Nieulaise
Mercredi <b>26 août</b>	21 h 30	Parc municipal	<b>Cinéma en plein air «Bienvenue chez les Ch'tis»</b>	Municipalité
Sam. <b>29 août</b>	21 h	Parc Gabriel Chobelet	<b>Théâtre «Je t'aime etc....»</b>	Tambours d'Aurore
Sam. <b>5 sept.</b>	9 h-17 h	Lauzières	<b>Festival de peinture</b>	Arts et Lumières
Dim. <b>6 sept.</b>	9 h-18 h	Bourg	<b>Festival de peinture</b>	Arts et Lumières
Samedi <b>5 septembre</b>	de 15 h 30 à 18 h 30	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	<b>Stage de danse country</b>	Nieul's Country Boots
Mercredi <b>9 septembre</b>	de 20 h à 21 h 15	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	<b>«Portes ouvertes» cours danse country</b>	Nieul's Country Boots
Vendredi <b>11 septembre</b>	de 20 h 30 à 23 h	Espace Michel Crépeau	<b>Conférence : Les géocroiseurs des astéroïdes sous surveillance</b>	Ciel d'Aunis
Samedi <b>12 sept.</b>	de 20 h à 24 h	Espace Michel Crépeau	<b>Observation du ciel</b> avec les habitants de Nieul dans le cadre du forum des associations	Ciel d'Aunis
Samedi <b>12 septembre</b>	À partir de 14 h	Espace Michel Crépeau	<b>Forum des associations</b>	Municipalité
Sam. <b>12 sept.</b>	17 h 30	Espace Michel Crépeau	<b>Accueil des nouveaux Nieulais</b>	Municipalité
Dim. <b>13 sept.</b>	de 13 h 30 à 16 h 30	Sur la commune	<b>Randonnée ouverte à tous</b>	Rando Nieul
Dim. <b>20 sept.</b>	de 9h à 18h	Moulin des Chênes verts	<b>Vide grenier</b>	Ass. des commerçants des Chênes verts
Dim. <b>27 sept.</b>	Départ : 10 h	Espace Michel Crépeau	<b>Course pédestre</b>	Nieulairpur

## ▶ Concert chorale Par "Colchester Royal Grammar School"

**Mardi 7 juillet 2009 à 21h**  
**Espace Michel Crépeau,  
Salle du phare de Cordouan**  
**Entrée gratuite**



Colchester est situé dans la région de Essex dans le sud-est d'Angleterre. La chorale de Colchester Royal Grammar School comprend 60 garçons qui chantent en harmonie à quatre voix. La chorale chante régulièrement avec les musiciens professionnels à Snape Maltings.

Début juillet 2009 la chorale va faire sa première « tournée » en France et elle est ravie de visiter le littoral atlantique et plus précisément La Rochelle. Mais c'est à Nieul-sur-Mer qu'elle a choisi de présenter un concert avec le répertoire suivant : Haydn, Jenkins et Handel...

Les membres de la commission municipale chargée des affaires culturelles sont particulièrement heureux d'accueillir cette formation et vous invitent à partager ce moment d'échange culturel. ♦

## ▶ Atelier autour de la bande dessinée

**Mercredi 8 juillet de 14h à 17h**  
**Bibliothèque municipale**



Dans le cadre du programme culturel de la ville de Nieul-sur-Mer, l'animatrice de la bibliothèque municipale, Marie-Noëlle CAVERO, invite les enfants entre 7 et 10 ans à participer à un atelier de création de planches de BD Franco-Belge. Cet atelier sera dispensé par Franck Bascou animateur de l'association UCLA (United Confédération de Locas Artisticos) agréée jeunesse et éducation populaire et basée à Fouras. Il est impératif de s'inscrire à la bibliothèque pour pouvoir participer à cet atelier, l'inscription est gratuite. ♦